



CODEV du Gard rhodanien
Commission Services et Cadre de vie
du 16 mars 2022 à 19 heures
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Anne-Marie ROUQUAIROL, Vice-présidente

Julien FEJA, Président

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Natacha BEN SAID, Pascale CAUSIER, Olivier DONY, Laurent GAUTIER, Pascal GERTOSIO, François GIRAUD, Elodie KLEIN, Franck LAURENT, Bernard NASS

Absents excusés : Agnès BOIS, Philippe BROCHE, Patrick JAVELAUD, Didier WALCZAK, Thierry PERRIN

Absents : Rodolphe BOUMAZA, Patrice COLENSON, Jean-Louis COUNIL,

En préambule, il est rappelé que le bureau a choisi de convoquer 2 commissions le même jour, de façon à permettre aux personnes participant à ces 2 réunions de ne se déplacer qu'une fois.

L'heure de début de la 1^{ère} commission est fixée à 17 heures 30 et à 19 heures pour la seconde.

Les comptes rendus des commissions seront adressés pour information à l'ensemble des membres du CODEV.

Un tour de table est réalisé afin que chaque membre présente son parcours et son intérêt à participer à cette commission. Les principaux sujets d'intérêts portent sur :

- La prévention de la délinquance
- Le sport
- La culture
- Le projet de musée
- L'habitat intergénérationnel
- La valorisation et la promotion des savoirs faire et produits locaux
- La jeunesse
- La santé
- Les solidarités
- Les violences intra-familiales
- L'accueil d'urgence dans le domaine de la santé mentale
- L'attractivité du territoire

Des groupes de travail (3 ou 4) seront formés pour approfondir ces thématiques. Un mail sera envoyé aux membres de la commission pour une répartition dans ces groupes de travail en fonction des intérêts de chacun.

Désignation d'un secrétaire de la commission :

Le rôle de ce secrétaire est de rédiger les comptes-rendus de commission et de suppléer Anne-Marie ROUQUAIROL en cas de besoin.

Bernard NASS se propose pour remplacer le vice-président quand se sera nécessaire et les comptes rendus seront rédigés par Martine DELAUNAY.

RDV avec les vice-présidents de l'Agglomération :

Un RDV a été organisé avec les élus et services de l'Agglomération concernés par les services et le cadre de vie le mercredi 9 mars.

Participaient à ce RDV :

- Anne-Marie ROUQUAIROL
- Gérald MISSOUR, vice-président délégué au Projet de territoire et à la participation citoyenne, aux solutions numériques et à la sécurité
- Michèle FOND THURIAL, conseillère communautaire déléguée à la Politique de la ville et à la santé
- Michel CEGIELSKI, conseiller communautaire délégué aux enseignements artistiques
- Marie-Laure TEDESCHI, directrice du pôle Famille et Solidarités

Olivier ROBELET, vice-président délégué aux solidarités, et Bernard JULIER, vice-président délégué à l'enfance et à la jeunesse, n'ont pas pu participer à ce RDV.

Le document du projet de territoire présentant les chantiers prioritaires du défi 2 3 qualité de vie et services³ est lu et partagé.

- Soutenir la vitalité des communes rurales :
 - Créer un évènement ou plusieurs lieux de valorisation et de promotion des savoir-faire et des produits locaux.
 - Etudier la possibilité de transformer des bâtiments (type cave viticole, anciennes entreprises...) en lieu de services du territoire et de ses habitants.
 - Accompagner les projets d'urbanisme des communes

Le pôle attractivité économique est en charge de ces questions. Un poste a été créé au service droit des sols pour accompagner les communes. Les projets structurants sont accompagnés par l'Agglomération dans le cadre du SCOT : Valbonne. Une présentation du SCOT au CODEV est prévue. La cave viticole de Montclus a été transformée en recyclerie par la commune. Des ensembles urbains au sein de la ruralité composés de distributeurs automatiques sont proposés dans le cadre du dispositif « ma ville en 15 minutes », tels que box médicale et autres services. La mobilité est revue en boucles « pétales » pour diffuser dans les zones rurales du territoire. Une foire intercommunale pourrait être organisée sur le modèle de la foire de Bagnols : marchés de Noël, salon gourmand, marché du terroir, marché aux fleurs, vendanges de l'histoire,...

- Développer la qualité de vie :
 - Développer l'offre de logements dans le cadre du PLH.
 - Lancer une étude concernant la sécurité intercommunale (création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, opportunité de création de polices pluri communales avec des communes volontaires,...)

Gérald MISSOUR évoque l'obligation de suppression des CLSPD de Bagnols et de Pont-Saint-Esprit pour créer un CILSPD, ce que les deux communes ne veulent pas. Pour la création de police pluri communale, les communes doivent être limitrophes pour ne pas créer de discontinuité dans les déplacements des agents policiers. Par exemple la police pluri communale de St Nazaire, Vénéjan et St Alexandre n'a pas pu intégrer St Julien de Peyrolas avec laquelle les personnels et les véhicules sont mutualisés. Il évoque le projet de police intercommunale à Remoulins. Il est mentionné les interventions de la gendarmerie dans les bus scolaires, dans les ALSH dans les collèges pour lutter contre le harcèlement scolaire. Michel CEGIELSKI rappelle la nécessité de prévoir des personnels CSU dans le cadre d'un dispositif de vidéo surveillance.

- Offrir à tous les moyens de s'épanouir sur le territoire :

- Etudier l'opportunité du développement nautique.
- Poursuivre le projet du musée Albert André et de la maison éponyme à Laudun l'Ardoise.
- Etudier la faisabilité d'un mémorial harkis.

Michel CEGIELSKI participe au comité de pilotage du musée et de la maison Albert André. Il faudrait aussi intégrer le musée archéologique de Bagnols qui est actuellement fermé. Un programme a été rédigé par Béatrice ROCHE pour un investissement de 7 à 14 millions d'euros. Mais il faut également prévoir le coût de fonctionnement. Le projet de mémorial harkis est en cours. L'armée a donné un terrain à cet effet. Un diaporama a été présenté en conférence des Maires le 7 mars.

Les réflexions sur la piscine sont menées par J BERTOLINI.

- Accompagner et faciliter le vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap :

- Accompagner les démarches administratives pour faciliter le maintien à domicile.
- Soutenir les investissements afin d'adapter les logements et développer l'habitat inclusif.

L'Agglomération participe à la réflexion engagée par l'Etat et le département concernant l'habitat inclusif et les maisons en partage (St Paulet de Caisson). Michèle THURIAL évoque le projet de l'Unapei à Bagnols-sur-Cèze.

- Garantir à tous un accès à des soins médicaux de qualité :

- Favoriser le développement de la télémédecine.
- Soutenir la création d'un réseau de maison médicales sur le territoire.
- Recruter un animateur santé pour le territoire

L'Agglomération a recruté un animateur de santé. Depuis septembre 2021, Margot VAQUIE est en charge du contrat local de santé du Gard rhodanien (accès aux soins, santé mentale, alimentation, activité physique) et de l'atelier santé ville pour les quartiers prioritaires de Bagnols et de Pont St Esprit. Des cabines de télémédecine ont été installées à la mairie de Montfaucon et dans les pharmacies. Des actions sont financées sur notre territoire dans le cadre de la commission des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie.

- Accueillir et protéger les plus fragiles :

- Soutenir l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violences conjugales.

L'Agglomération porte le réseau RESAVI. Il faudrait identifier un référent par commune et former les élus. Il manque de place en hébergement d'urgence et de nuitées d'hôtel pour les femmes victimes de violences conjugales. On pourrait développer un réseau de familles d'accueil et/ou mobiliser les gîtes.

Point sur le groupe de travail « piscine » :

Pascale CAUSIER et Bernard NASS ont participé au groupe de travail mis en place par l'Agglomération, animé par Jacques BERTOLINI, maire de Saint-Alexandre et conseiller communautaire délégué aux nouveaux équipements sportifs. Ils précisent que des réunions ont eu lieu régulièrement sur un rythme d'une réunion tous les 15 jours depuis le mois de janvier et saluent la bonne participation de tous les membres.

Des visites ont été organisées à la piscine de Laudun et à la nouvelle piscine de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures 45.

La prochaine réunion de la commission est prévue le mercredi 6 avril à 17 heures 30.